

entretien

« Dans l'entreprise, rien n'efface le temps »

François Morinière

Président
des Entretiens de ValpréPhoto Patrick Seeger/dpa Picture-Alliance/
AFP

— Les 16^{es} Entretiens de Valpré se tiendront le 17 novembre à Lyon.

— Leur thème: « Il est urgent de prendre le temps. Se libérer de l'immédiateté. »

Pourquoi avoir choisi le rapport au temps pour les Entretiens de Valpré cette année (1)?

François Morinière : A la clôture de la 15^e édition, nous avons interrogé les participants. Cette question est ressortie très largement avant toutes les autres. Car chacun sent bien le paradoxe : avec les nouvelles technologies, les gains de temps sont spectaculaires, les moyens sont décuplés. Pourtant, on a le sentiment d'avoir toujours moins de temps. D'où une forme d'angoisse.

D'autant qu'avec les portables la séparation entre le temps professionnel et le temps personnel s'estompe. Cette forme d'os-

mosé ne concernait que les chefs d'entreprise il y a une vingtaine d'années. Elle touche désormais tout le monde, en particulier les cadres. D'où la multiplication de nouvelles pathologies, comme le burn-out (« épuisement professionnel »). Et d'où la définition par le législateur d'un droit à la déconnexion.

Y a-t-il un enjeu spirituel dans ces questions ?

F. M. : Évidemment. Ce grignotage du temps peut avoir un im-

« Valpré, ce n'est pas seulement un discours descendant, docte et éclairant, mais aussi un lieu de partage, de discussions. »

pact aussi sur ce qui est moins prégnant et plus silencieux : le temps de la réflexion pour un non-croyant ; le temps de la prière pour un croyant. Mais aussi le temps des autres. La foi nous invite à aimer Dieu et aimer notre prochain. Dans l'amour du prochain, il y a le service aux autres, le temps de la gratuité. On aura une table ronde sur ce sujet.

Dans l'entreprise, le temps économique s'accélère. Est-ce un risque ?

F. M. : Oui. On nous met en avant la réussite de start-up (« jeunes pousses ») : des gens qui ont créé en dix-huit mois des entreprises valant des dizaines de millions d'euros... Mais pour moi, même dans l'entreprise, rien n'efface le temps : on peut avoir des fulgurances d'opportunités de marché à saisir, mais la construction ne peut se faire que dans le

long terme, notamment autour des hommes. Il faut savoir leur redonner de la respiration.

On voit bien que la soif de s'impliquer dans l'entreprise n'a pas disparu, comme l'ont montré les Entretiens l'an dernier. Mais il y a une demande de sens : sens de la légitimité du travail en faveur du bien commun et sens de la construction harmonieuse des personnes.

C'est ce que vous voulez proposer dans le cadre des Entretiens...

F. M. : Oui. Valpré, ce n'est pas seulement un discours descendant, docte et éclairant, mais aussi un lieu de partage, de discussions. Beaucoup de participants sont dans des petites structures – entreprises de conseil, PME – et n'ont pas nécessairement cette possibilité dans leur cadre professionnel. Il n'y a pas d'enjeu de pouvoir, de prestige. Valpré, c'est se donner du temps pour soi. Ce n'est pas du temps perdu...

Recueilli par Vincent de Féligonde

(1) Renseignements et inscription : www.entretiensdevalpre.org.

essentiel

0,5 %

de croissance
au troisième trimestre,
selon l'Insee

C'est le quatrième trimestre consécutif de forte croissance, un phénomène inédit depuis 2011, lié notamment à l'accélération de la consommation dans un contexte international porteur et qui confirme la bonne santé retrouvée de l'économie française. La croissance a par ailleurs été plus forte que prévu au dernier trimestre 2016 et au deuxième trimestre 2017, à 0,6 % contre 0,5 % dans les deux cas, le chiffre des trois premiers mois 2017 restant pour sa part inchangé, à 0,5 %.

Sur la-croix.com, un article complet

Fiscalité

300 grandes entreprises surtaxées pour rembourser la taxe sur les dividendes

Le gouvernement va imposer aux 300 plus grandes entreprises françaises, celles qui réalisent plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, une surtaxe exceptionnelle pour rembourser la moitié des 10 milliards d'euros de la taxe sur les dividendes instaurée sous le quinquennat Hollande, mais invalidée par le Conseil constitutionnel. Ce choix a été qualifié d'« injustice totale » dès lundi par le Medef.

Sur la-croix.com, un article complet

sur la-croix.com

— **Le RER A coupé**
— **Toussaint : les Français dépensent moins d'argent pour fleurir les tombes**
— **Trump veut simplifier les impôts**

L'agroalimentaire au défi du Nutri-score

— Cet étiquetage nutritionnel simplifié est désormais le dispositif recommandé officiellement en France... mais il reste facultatif.

Cinq lettres de A à D et cinq couleurs associées allant du vert au rouge orangé... Le gouvernement a signé, mardi, l'arrêt de fait du logo Nutri-score l'étiquetage nutritionnel simplifié recommandé en France pour les produits agroalimentaires. La lettre A et sa couleur verte figurant bien sûr la meilleure qualité nutritionnelle.

Cet étiquetage doit « renseigner le consommateur sur la qualité globale des aliments, inciter les industriels à améliorer la qualité de leurs aliments (...) », a expliqué la ministre de la santé Agnès Buzyn.

Reste à convaincre les industriels et distributeurs. Le logo n'a en effet rien d'obligatoire au contraire de l'étiquetage européen. « Ce dernier est trop complexe, avec ses tableaux et ses colonnes, à la satisfaction de nombreux industriels qui se sont battus à Bruxelles en 2011 contre un étiquetage simplifié », dit Olivier Andrault, chargé de mission à l'association UFC-Que choisir et spécialiste des questions alimentaires.

L'Association nationale des industries alimentaires se dit, elle, prête à accompagner « les entreprises alimentaires qui s'engagent dans la mise en place d'un système d'information nutritionnelle simplifié ».

Les distributeurs Intermarché, Leclerc et Auchan, ainsi que les groupes agroalimentaires Fleury Michon, McCain et Danone se sont déjà engagés à mettre en place Nutri-score sur les produits de leurs marques. L'Association nationale des

industries alimentaires se dit, elle, prête à accompagner « les entreprises alimentaires qui s'engagent dans la mise en place d'un système d'information nutritionnelle simplifié ».

D'autres poids lourds de l'industrie agroalimentaire (Coca-Cola, Mars, Mondelez, Nestlé, PepsiCo et Unilever) ont annoncé en mars leur intention d'utiliser leur propre système d'étiquetage, le Nutri-couleurs, ce qui suscite l'indignation de l'Union fédérale des consommateurs (UFC). De son côté, l'interprofession laitière prend acte mais dit s'interroger « sur un système d'étiquetage réduit à un logo susceptible de stigmatiser certains aliments ».

Michel Waitrop

LA CROIX

À NOS
LECTEURS

À l'occasion de notre programmation spéciale

« À quoi servent les devoirs ? »

dès dimanche à 18h, profitez **exceptionnellement**de **tout la-croix.com en accès libre**

Faites-en aussi profiter vos proches !

